

RAPPORT D'ACTIVITÉS - 2024



Réserve Naturelle
ILE DU GRAND-CONNÉTABLE



Liste Verte
Aires Protégées | Conservées



SPAW • RAC



Réserve Naturelle Nationale de l'Ile du Grand-Connetable
GEPOG

431 Route d'Attila-Cabassou
97354 Rémire-Montjoly
05.94.29.46.96 / 06.94.26.82.48
connetable@gepog.org
www.reserve-connetable.com



GEPOG



**PRÉFET
DE LA GUYANE**

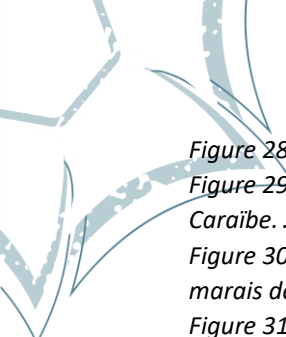
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Table des matières

MOYENS HUMAINS ALLOUES AUX ACTIVITES DE LA RESERVE	5
PRESENCE DE L'EQUIPE SUR LE TERRAIN	6
ENJEU 1 : LES OISEAUX MARINS NICHEURS DE LA RESERVE.....	7
• OPERATIONS DE SUIVI	8
• OPERATIONS DE GESTION	12
ENJEU 2 : LES HABITATS MARINS ROCHEUX	17
• OPERATIONS DE SUIVI	18
• OPERATIONS DE GESTION	20
ENJEU 3 : L'HABITAT PELAGIQUE SUR FOND MEUBLE	23
• OPERATIONS DE SUIVI	24
• OPERATIONS DE GESTION	25
FACTEUR CLE DE REUSSITE 1 : PROTECTION ET VALORISATION DU MILIEU MARIN EN GUYANE.....	27
FACTEUR CLE DE REUSSITE 2 : BON FONCTIONNEMENT DE LA RESERVE NATURELLE.....	36

Table des illustrations

<i>Figure 1 : Répartition mensuelle des jours de présence dans la réserve et sa zone fonctionnelle en 2024</i>	<i>6</i>
<i>Figure 2 : Nombre de jours de présence par an dans la réserve depuis 2002 (hors jours passés dans la zone fonctionnelle)</i>	<i>6</i>
<i>Figure 3 : Nuée d'oiseaux au-dessus de l'île du Grand-Connétable.....</i>	<i>7</i>
<i>Figure 4 : Nombre de nids de Frégates superbes de 1981 à 2024.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 5 : Nombre de couples de Sternes de Cayenne et de Sternes royales de 1993 à 2024</i>	<i>9</i>
<i>Figure 6 : Nombre de nids de Mouette atricille de 2017 à 2024</i>	<i>9</i>
<i>Figure 7 : Adulte de Noddi brun</i>	<i>10</i>
<i>Figure 8 : Nombre de nids de Noddi brun de 2017 à 2023</i>	<i>10</i>
<i>Figure 9 : Adulte de Sterne fuligineuse observé à proximité d'une zone de nidification</i>	<i>11</i>
<i>Figure 10 : Estimation du nombre de couples de Sternes fuligineuses de 2015 à 2024</i>	<i>11</i>
<i>Figure 11 : Taux d'occupation des cages pour chaque session de capture de rats réalisées entre 2018 et 2024 .</i>	<i>12</i>
<i>Figure 12 : Iguane vert capturé et marqué lors d'une session de CMR en 2024</i>	<i>13</i>
<i>Figure 13 : Nouvelle plateforme artificielle de reproduction, un an après son installation</i>	<i>14</i>
<i>Figure 14 : Taille de la population nicheuse de sternes au cours de la saison de reproduction 2024</i>	<i>15</i>
<i>Figure 15 : Ile du Petit-Connétable (Crédit : J3Mer/S.Schryve).....</i>	<i>17</i>
<i>Figure 16 : Photo-identification d'une juvénile de Tortue verte aux abords de l'île du Grand-Connétable.....</i>	<i>18</i>
<i>Figure 17 : Survol aérien au large de la Guyane.....</i>	<i>23</i>
<i>Figure 18 : Dauphins de Guyane observés dans le secteur des Ilets de Rémire.....</i>	<i>25</i>
<i>Figure 19 : Hydrophone Jason HighBlue utilisé en suivi acoustique des Dauphins de Guyane</i>	<i>26</i>
<i>Figure 20 : Travail de restitution de l'année 2023/2024 au Collège Nonnon.....</i>	<i>27</i>
<i>Figure 21 : Les nouveaux outils créés en 2024</i>	<i>28</i>
<i>Figure 22 : Ateliers lors de la Fête de la Nature 2024</i>	<i>29</i>
<i>Figure 23 : L'école Compas aux îles du Salut à l'occasion de la fête de la Science.....</i>	<i>29</i>
<i>Figure 24 : Stickers "les super-héros des espaces naturels"</i>	<i>30</i>
<i>Figure 25 : Interventions scolaires.....</i>	<i>30</i>
<i>Figure 26 : Capture d'écran de la page Facebook du GEPOG.....</i>	<i>32</i>
<i>Figure 27 : Article dans EWAG</i>	<i>32</i>



<i>Figure 28 : Atelier de travail multi-acteurs organisé en 2023 pour définir la stratégie du PNA Sotalie.....</i>	<i>34</i>
<i>Figure 29 : Feuille de route du réseau CAR SPAW coconstruite entre les différentes AMP de l'écorégion du Grand Caraïbe.</i>	<i>35</i>
<i>Figure 30 : Fin du congrès avec tous les représentants des aires protégées présentes dont les réserves des marais de Kaw-Roura et de l'Amana.....</i>	<i>35</i>
<i>Figure 31 : Formation "SST - sécurité en milieu isolé"</i>	<i>36</i>
<i>Figure 32 : La délégation guyanaise sur une plage landaise.....</i>	<i>37</i>
<i>Figure 33 : L'équipe de la Réserve lors du comptage annuel des Mouettes atricilles. Cristina Marquès Ferri.....</i>	<i>38</i>



Le rapport d'activités pour l'année 2024 est présenté en suivant l'organisation du plan de gestion 2018-2027.

Les trois enjeux du patrimoine naturel :

Enjeu 1 : Les oiseaux marins nicheurs

Objectif à long terme : Conserver le rôle majeur de l'île du Grand-Connétable pour les oiseaux marins nicheurs

Enjeu 2 : Les habitats marins rocheux

Objectif à long terme : Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel

Enjeu 3 : L'habitat pélagique sur fond meuble

Objectif à long terme : Maintenir l'habitat pélagique de la réserve dans un bon état de conservation et garantir son rôle fonctionnel

Les deux facteurs clés de réussite :

Facteur clé de réussite 1 : La protection et la valorisation du milieu marin en Guyane

Objectif à long terme : La réserve est un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane

Facteur clé de réussite 2 : Le fonctionnement de la réserve

Objectif à long terme : Garantir un fonctionnement optimal de la réserve

Moyens humains alloués aux activités de la réserve

L'équipe de la réserve a été composée en 2024 des agents suivants :

Prénom Nom	Fonction	Contrat	Entrée	Financement
Louis Maigné	Conservateur	CDI	Mai 2024	Dotation et projets
Alain Alcide	Garde-technicien	CDI	2001	Dotation
Jérémie Tribot		CDI (50 % sur la RN)	2016	Dotation
Geoffrey Monchaux-Lefèvre	Chargé de projets scientifiques	CDI	Septembre 2022	Dotation et projets
Marion Bonné	Animatrice à l'éducation à l'environnement	CDI	Septembre 2023	Dotation
Clémentine Couteaux	Directrice	CDI	Octobre 2021	Dotation et projets
Ginette Orestant	Assistante administrative et financière	CDI	Septembre 2018	Dotation et projets

Les salaires des agents sont couverts à 80% par la dotation, ainsi la réserve bénéficie aussi de financements extérieurs liés à des projets. Paula Nagl, Marion Rous, chargées d'études scientifiques au sein du pôle marin du GEPOG, interviennent en appui en fonction des besoins.



Présence de l'équipe sur le terrain

Sur l'ensemble de l'année 2024, l'équipe salariée cumule **52 jours de présence dans la réserve** et **21 jours dans la zone fonctionnelle** :

- Vingt-et-un jours dans le secteur des Ilets de Rémire/Mahury/Cayenne ;
- Aucun au large de la Guyane.

Soit un total de **73 jours de mission** en 2024 (74 jours en 2023).

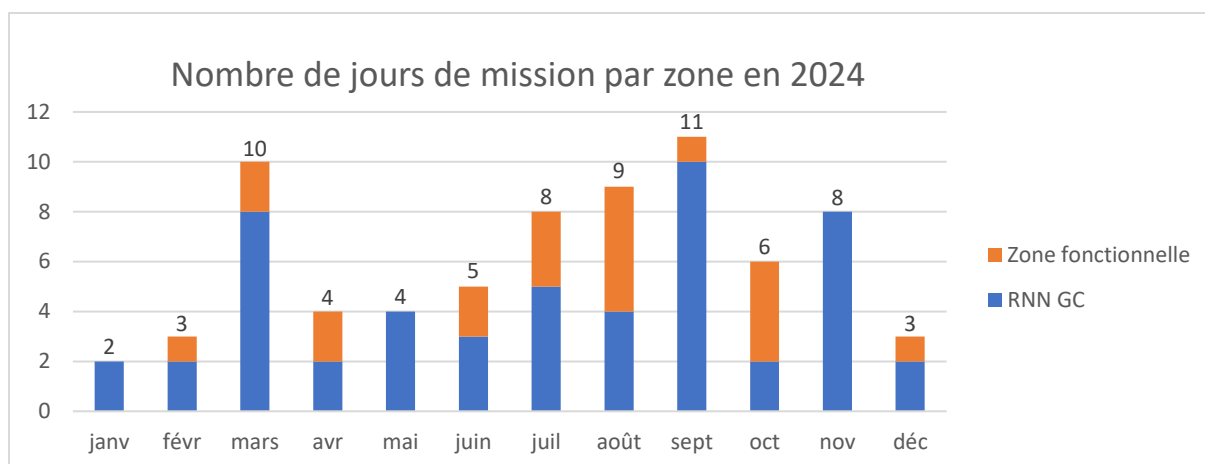


Figure 1 : Répartition mensuelle des jours de présence dans la réserve et sa zone fonctionnelle en 2024

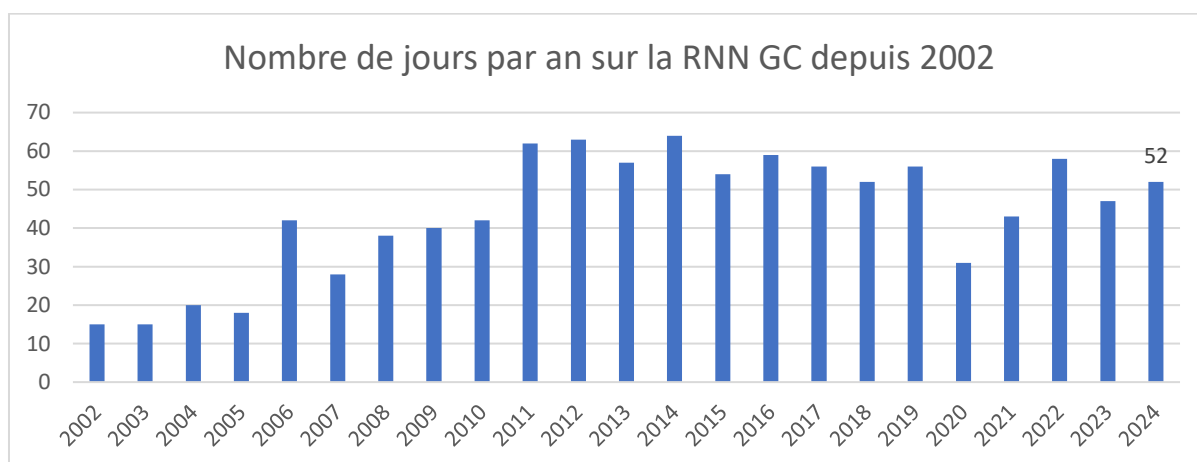


Figure 2 : Nombre de jours de présence par an dans la réserve depuis 2002 (hors jours passés dans la zone fonctionnelle)

Enjeu 1 : Les oiseaux marins nicheurs de la réserve



Figure 3 : Nuée d'oiseaux au-dessus de l'île du Grand-Connétable

L'île du Grand-Connétable joue un rôle majeur pour la reproduction des oiseaux marins en Guyane et plus largement à l'échelle régionale et/ou mondiale pour certaines espèces.

La réserve représente :

- Pour la Sterne royale, la plus importante colonie caribéenne en abritant plus de 50 % de cette population et 2 % de la population mondiale ;
- Pour la Sterne de Cayenne, la plus importante colonie de reproduction de la sous-espèce *eurygnathus*, et représente plus d'un quart de l'effectif nicheur total de celle-ci et plus de 50 % de la population nicheuse des Caraïbes ;
- Pour la Mouette atricille, 20 % de la population caribéenne et la colonie la plus méridionale ;
- Pour la Frégate superbe, 15 % de la population caribéenne.

A l'échelle régionale et de la Guyane, la réserve permet à deux autres espèces de nicher dans la région : le Noddi brun et la Sterne fuligineuse.

L'objectif à long terme pour la réserve est de conserver le rôle majeur de l'île du Grand-Connétable pour les oiseaux marins nicheurs.

Les facteurs qui influencent l'état de conservation des oiseaux marins en Guyane et dans la réserve sont nombreux et de différentes natures. Certains sont naturels, d'autres sont d'origine anthropique et certains concernent le manque de connaissance sur ces espèces. Le plan de gestion prévoit plusieurs actions pour agir à court et moyen terme sur ces facteurs d'influence et évaluer cet enjeu.

• Opérations de suivi

CS1. Suivi de la reproduction des Frégates superbes

Les Frégates superbes sont présentes toute l'année sur la réserve. Deux pics de ponte sont observés : l'un en avril-juin et l'autre en décembre. En conséquence, les suivis et les études sur cette espèce s'étendent sur l'année entière. L'équipe de la réserve s'emploie à acquérir les paramètres démographiques des frégates en estimant le nombre de couples nicheurs et le succès reproducteur par le biais d'un comptage mensuel d'une sous-colonie. Le comptage annuel réalisé en décembre 2024 (grande saison de reproduction) permet d'estimer **la population nicheuse à 2 109 couples reproducteurs minimum** (2 066 en 2023 et 1 952 en 2022).

Plusieurs sous-colonies représentant un total de 175 nids sont suivies pour estimer le succès reproducteur des frégates. Au total, 71 poussins sont observés pour estimer le **succès à l'éclosion**. A la fin de la saison, sur ces nids échantillonnés, le nombre de poussins volants seront observés afin d'estimer le **succès à l'envol**.

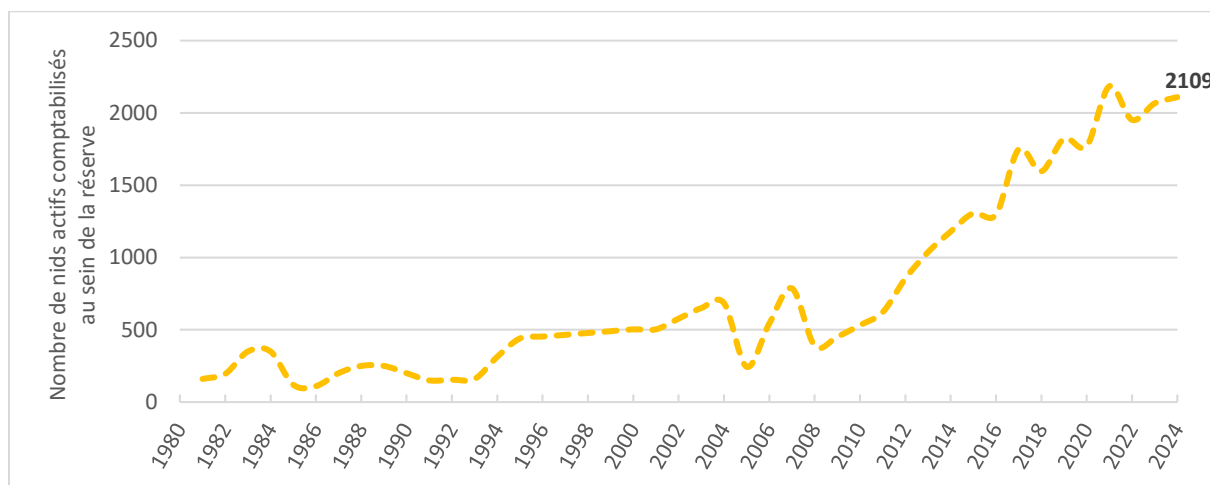


Figure 4 : Nombre de nids de Frégates superbes de 1981 à 2024

CS2. Suivi de la reproduction des sternes coloniales (S. de Cayenne et S. royales) sur l'île du Grand-Connétable et aux Battures de Malmanoury

Ile du Grand-Connétable

Comme chaque saison de reproduction, les Sternes de Cayenne et les Sternes royales ont niché en colonie dense sur les plateformes préparées à cet effet par l'équipe de la réserve.

En 2024, les Sternes de Cayenne et les Sternes royales se sont installées au début du mois d'avril (1^{ère} couvaison notée le 13 avril). Le maximum de couples est atteint le 10 mai chez les deux espèces. Chez les **Sternes royales**, on observe un maximum de **1 854 couples** (1916 en 2023), et **8 912 couples** chez les **Sternes de Cayenne** (8 158 couples en 2023), soit un total de **10 766 couples** de sternes (10 074 couples en 2023).

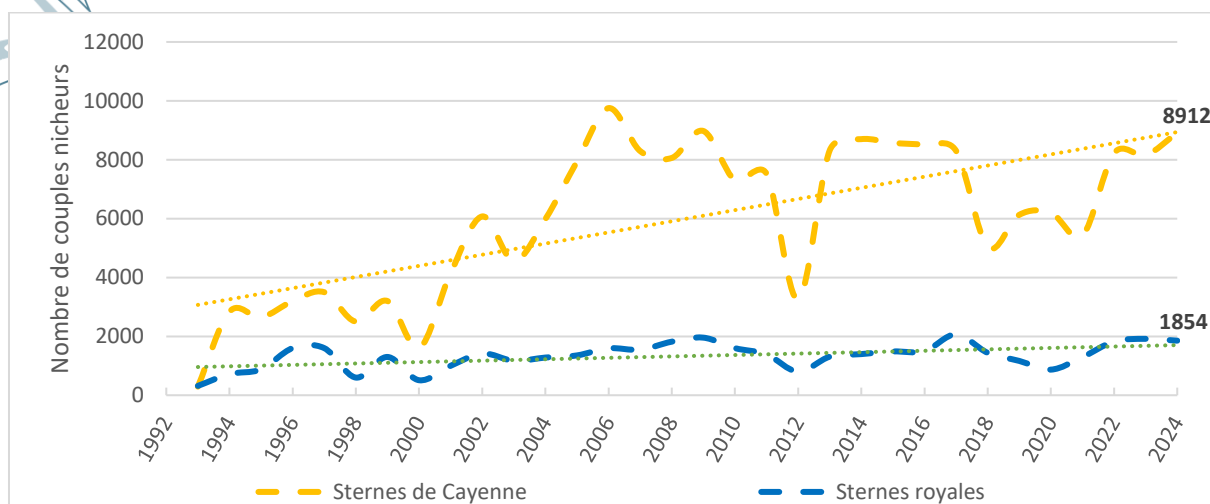


Figure 5 : Nombre de couples de Sternes de Cayenne et de Sternes royales de 1993 à 2024

Battures de Malmanoury

Aucune mission n'a été menée aux Battures de Malmanoury en 2024 en raison d'une indisponibilité du prestataire en capacité d'assurer la mission.

CS3. Suivi de la reproduction des Mouettes atricilles sur l'île du Grand-Connétable et aux Battures de Malmanoury

Ile du Grand-Connétable

La technique de comptage consiste à recenser la totalité des nids observables lors du pic de reproduction. Le comptage réalisé le 19 juin 2024 a permis d'obtenir une estimation de **674 couples reproducteurs**. Cet effectif observé est plus élevé qu'en 2023 ($n = 483$), mais reste très en deçà des effectifs comptabilisés sur la période 2017-2019 avec plus de 1 000 couples recensés.

Depuis que le suivi des Mouettes atricilles est annuel, nous observons de grandes variations sans explication apparente pour le moment. Une théorie plausible serait que le pic de nidification se décalerait d'année en année, potentielle conséquence du changement climatique. Depuis 2023, nous réalisons chaque semaine un suivi de la densité de nids sur une surface réduite afin d'ajuster la date à laquelle nous réalisons le comptage annuel et ainsi éviter de manquer le pic.

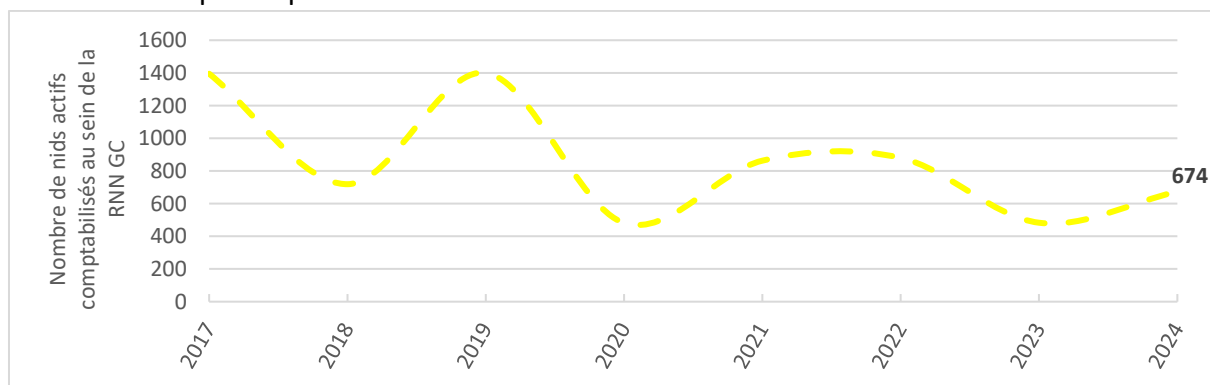


Figure 6 : Nombre de nids de Mouette atricille de 2017 à 2024

Battures de Malmanoury

Aucune mission n'a été menée aux Battures de Malmanoury en 2024.

CS4. Suivi de la reproduction des Noddis bruns



Figure 7 : Adulte de Noddi brun

Les Noddis bruns nichent dans les cavités rocheuses présentes sur l'Île du Grand-Connétable et font, comme chaque année, l'objet d'une estimation du nombre de nids actifs, sachant qu'une partie des nids est peu détectable. Les effectifs présentent pour la troisième année consécutive une légère baisse avec **118 nids** recensés en 2024 (contre 133 en 2022 et 120 en 2023). Le **succès à l'envol atteint 60 %** (contre 72 % en 2023).

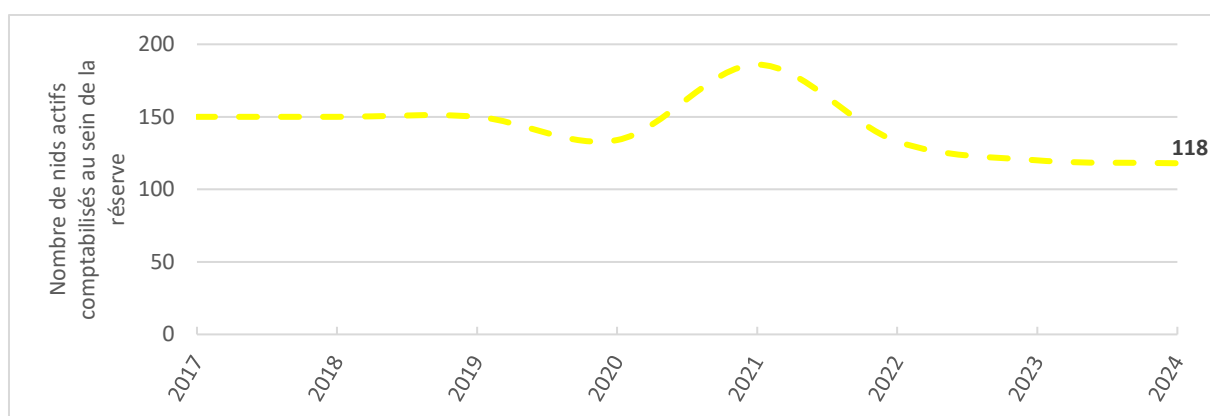


Figure 8 : Nombre de nids de Noddi brun de 2017 à 2023

CS5. Suivi de la reproduction des Sternes fuligineuses sur l'île du Grand-Connétable et aux Battures de Malmanoury



Figure 9 : Adulte de Sterne fuligineuse observé à proximité d'une zone de nidification

Ile du Grand-Connétable

Les nids de Sternes fuligineuses sont généralement présents sous une couverture végétale assez dense. Au total, **10 nids ont été détectés et un maximum de 31 adultes ont été observés en reposoir** (le 10/07). Le nombre de couples reproducteurs est **estimé à environ 19 couples** ce qui reste dans le même ordre de grandeur que les années précédentes (17 couples en 2022 et 20-21 en 2023). Deux poussins ont été observés sur l'île cette année ainsi que trois jeunes volants notés en juillet.

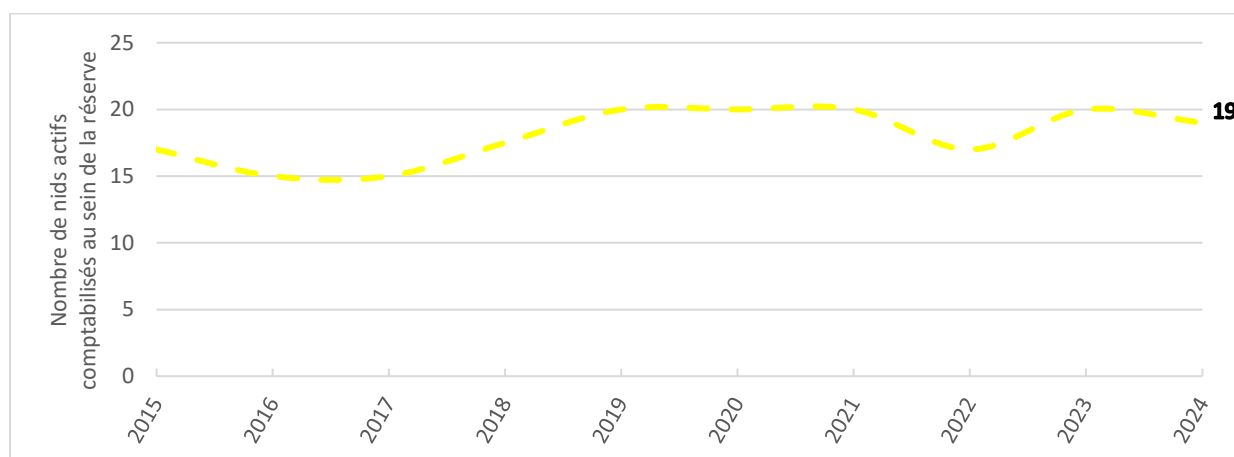


Figure 10 : Estimation du nombre de couples de Sternes fuligineuses de 2015 à 2024

Battures de Malmanoury

Aucune mission n'a été menée aux Battures de Malmanoury en 2024.

- *Opérations de gestion*

IP1. Assurer une veille et une éradication des rats

En 2024, huit nuits de captures mécaniques ont été organisées. Le nombre de pièges mécaniques disposés sur l'ensemble de l'île du Grand-Connétable s'élève à 138 répartis en 46 stations. Les pièges sont distants les uns des autres d'une dizaine de mètres. En plus de ce piégeage mécanique, la pose de dispositifs chimiques (blocs de poison contenant du « Brodifacoum ») a été réalisée jusqu'au mois d'avril.

Les huit nuits de capture ont été réparties sur les mois de mars et septembre. Elles ont permis la **capture de 322 rats**. Si l'on ramène le nombre d'individus à l'effort total de capture, le rendement est de **0,30 individu par nuit et par piège** en 2024, ce qui est similaire à l'année passée (0,31 individu en 2023).

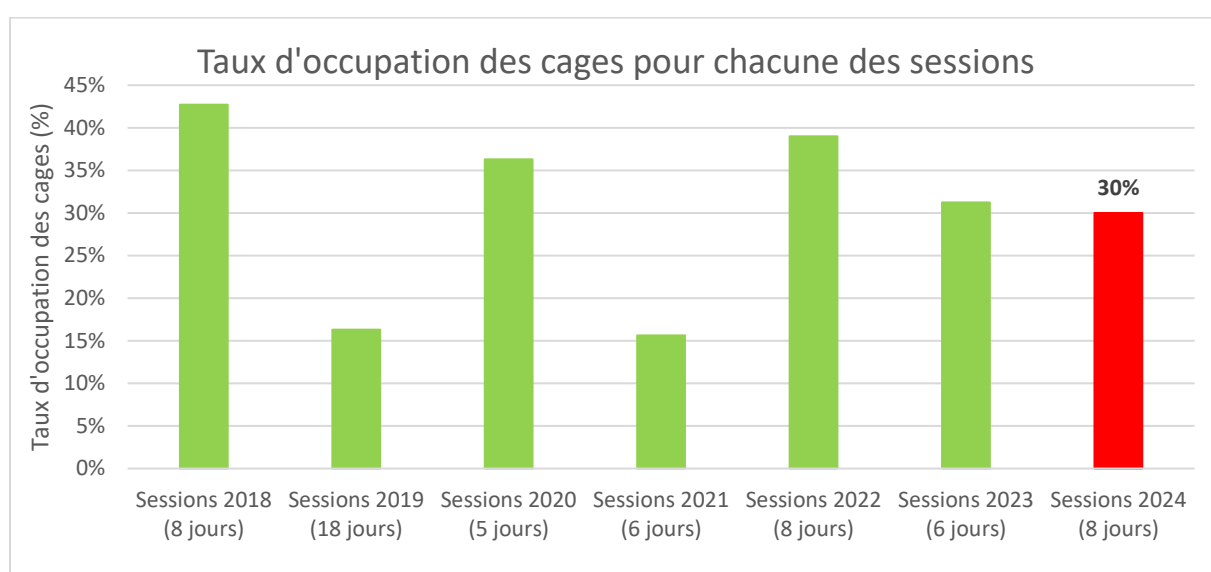


Figure 11 : Taux d'occupation des cages pour chaque session de capture de rats réalisées entre 2018 et 2024



Figure 12 : Iguane vert capturé et marqué lors d'une session de CMR en 2024

Le suivi de la population d'Iguanes verts a lieu tous les deux ans et, la deuxième session de 2023 ayant été annulée, le suivi a été mis en œuvre en 2024. Une estimation de la taille de la population des Iguanes verts présente sur l'île a été réalisée selon le même protocole de Capture-Marquage-Recapture (CMR) appliqué depuis 2014. Au total ce sont six sessions de capture qui ont été réalisées sur deux missions de quatre jours pendant lesquelles l'ensemble des individus attrapés a été marqué à l'aide d'un transpondeur passif. De plus, un code a été inscrit au marqueur bleu sur tous les individus capturés pour assurer une recapture des individus par simple observation visuelle.

Nous avons capturé 81 individus différents et réalisé 132 actions de marquage ou contrôle. Parmi ces 81 iguanes, 10 avaient déjà une puce, posée en 2021 ou 2023. L'iguane le plus contrôlé est le n°10 qui aura été vu à chaque session, le plus long mesurait 114,5cm (mâle n°68) et le plus lourd pesait 1100g (mâle n°52).

Les résultats de l'étude sont les suivants :

- Probabilité de capture

Femelles : 0,123 pour chaque occasion

Mâles : 0,103, légèrement plus faible

- Probabilité de recapture

Femelles : 0,171

Mâles : 0,17

- Taille de populations :

Femelles : 83.72, Intervalle de Confiance à 95% : [55.59–194.37]

Mâles : 72.72, Intervalle de Confiance à 95% : [44.59–183.37]

Totale : Estimée à 169 individus. La vraie taille de la population a 95 % de chances de se situer entre environ 102 et 449 individus.

Une analyse pluriannuelle de la population d'iguanes verts de l'île du Grand-Connétable sera effectuée en cours d'année 2025 afin d'évaluer la tendance de la population sur le long terme. La prochaine session de CMR pour les iguanes sera réalisée en 2026.

Cette année encore, aucun dérangement par les iguanes n'a été constaté sur les sternes coloniales nicheuses en 2024, notamment lors de suivis menés sur la prédation interspécifique et dérangements dans le cadre du projet de plateforme artificielle de reproduction.

IP2. Mise en sol nu de la plateforme des sternes coloniales

IP3. Tester la pérennisation de la plateforme à sternes

La plateforme de nidification des sternes est toujours en cours d'étude, notamment concernant son entretien entre deux saisons de reproduction.

A la suite d'une saison de reproduction, elle se retrouve saturée de déjections et la séparation des billes de Laterlite du guano est nécessaire. L'équipe a créé un tambour permettant de réaliser cette opération. La saison des pluies ne permettant pas d'avoir un substrat sec pour le tambour, cette opération sera réalisée à grande échelle entre la saison de reproduction 2025 et la saison des pluies 2025-2026. D'ici-là, la plateforme est maintenue en bon état d'accueil via l'entretien du géotextile séparant la Laterlite de la terre, en réhaussant le cadre en bois évitant la sortie de billes en dehors de la plateforme, en arrachant les plantes en bordure et en évacuant les cadavres de poussins n'ayant pas réussi à vivre jusqu'à leur envol.

A l'origine, 100m² d'un substrat appelé Granulège (béton expansé) ont été testés. Il s'avère que cette option favorise énormément la croissance des espèces d'herbacées présentes sur l'île. L'équipe se charge alors de remplacer ce substrat avec la Laterlite restante de l'installation en 2023/2024. Cette opération sera complètement réalisée en 2025.

IP4. Evaluer et prévenir l'impact de la dynamique végétale sur les oiseaux

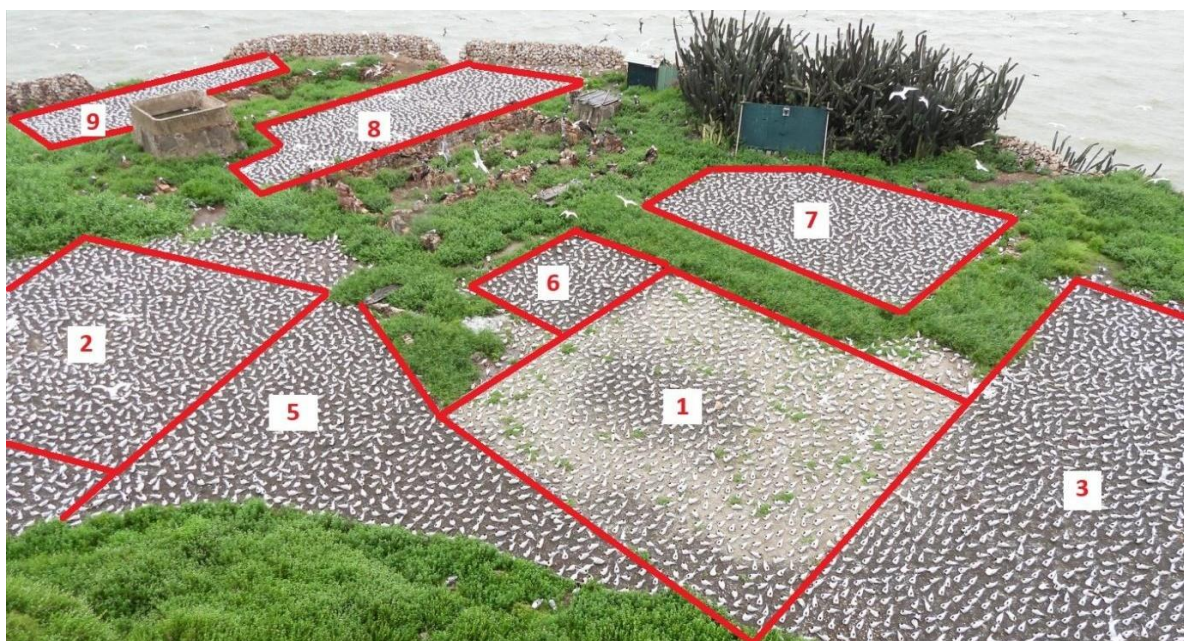


Figure 13 : Nouvelle plateforme artificielle de reproduction, un an après son installation

Le suivi de la population a eu lieu d'avril à juillet sur les 1 000 m² aménagés pour estimer le nombre de couples nicheurs, évaluer l'utilisation de l'aménagement par les oiseaux, les comportements ou encore la prédation par les mouettes et les rats. Lors du pic de reproduction, **8 456 couples de Sternes de Cayenne** et **1 621 couples de Sternes royales** ont niché sur la plateforme artificielle, soit **94 % de la population nicheuse** des sternes coloniales. Enfin, pendant la période de reproduction aucune repousse de la végétation n'est observée sur les zones en Laterlite®, permettant ainsi aux sternes de nicher dans les meilleures conditions durant toute la saison.

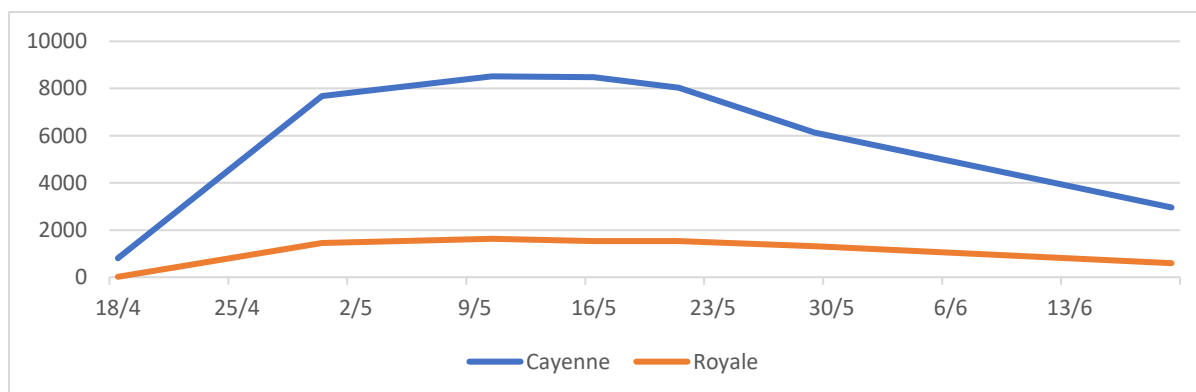


Figure 14 : Taille de la population nicheuse de sternes au cours de la saison de reproduction 2024

PR1. Amélioration des connaissances sur l'état sanitaire des oiseaux

Etude sur les conséquences du mercure sur les soins parentaux des Frégates superbes

En janvier 2024, Manrico Sebastiano, chercheur à l'université d'Anvers, et Miguel Hernandez Gonzalez, thésard à l'université d'Anvers, ont été accueillis par l'équipe de la réserve pour réaliser des actions de terrain. Des prélèvements de sang et des écouvillons buccaux et cloacaux ont été effectués sur 10 poussins atteints par l'herpès virus. Les résultats ne sont pas encore obtenus, les travaux se poursuivront en 2025.

Evaluation de la contamination à la grippe aviaire

Afin d'assurer une veille épidémiologique des oiseaux présents sur l'île du Grand-Connétable, les cadavres frais (de moins de 24h) ont été ramenés à Cayenne pour être autopsiés et analysés par l'institut Pasteur. Concernant les oiseaux vivants, les prélèvements ne concernent que les oiseaux malades présentant des symptômes laissant supposer une mort imminente (individu appelé « sub-claquant » dont la charge virale est au maximum quelques heures avant le décès). Dans ce cas, des prélèvements à l'aide d'écouvillons sont à réaliser. Les prélèvements (cadavres ou écouvillons) ont été stockés au frais dans une glacière le temps d'être déposés à l'Institut Pasteur.

Les modalités relatives à la mise en œuvre de cette action, les analyses et le financement (analyses et matériel) sont définies au sein d'une convention tripartite en annexe (RNN GC/DGTM/Institut Pasteur).

PR7-1. Etude sur l'écologie alimentaire des oiseaux marins nicheurs (en reproduction)

MS3. Protection des zones d'alimentation



MS4. Protection des Battures de Malmanoury, rédaction et mise en œuvre d'un plan d'actions

Aucune mission n'a été menée aux Battures de Malmanoury en 2024.

PR7-2. Étude sur les déplacements des oiseaux marins nicheurs en migration, dispersion

Des comptages ont été réalisés entre 2018 et 2021 sur quatre reposoirs rocheux face à la ville de Cayenne, mais le suivi a été arrêté 2022 en raison de la repousse de la mangrove. Aucune action n'a donc été menée en 2024.

Enjeu 2 : Les habitats marins rocheux



Figure 15 : Ile du Petit-Connétable (Crédit : J3Mer/S.Schryve)

L'analyse des responsabilités de la réserve concernant le domaine marin, notamment les habitats marins rocheux et les espèces qui y sont inféodées, met en exergue un enjeu très important :

- Un habitat d'importance à l'échelle du plateau des Guyanes pour le Mérou géant, classé vulnérable sur la Liste Rouge mondiale de l'UICN ;
- Une zone d'alimentation pour les juvéniles de Tortues vertes, espèce classée vulnérable sur la Liste Rouge régionale ;
- Une originalité et une rareté du benthos à l'échelle régionale.

Au-delà des espèces patrimoniales qu'ils abritent, ces habitats sont extrêmement rares sur le territoire et sur le plateau des Guyanes. Les habitats marins rocheux ne représentent que 0,048 km² de la réserve, mais abritent une diversité d'espèces importante et sont donc un enjeu à l'échelle de la réserve, et plus largement en Guyane.

L'objectif à long terme pour la réserve est de conserver les habitats marins rocheux dans un bon état de conservation et de garantir leur rôle fonctionnel.

Les facteurs d'influence identifiés pour cet enjeu sont la pêche illégale (INN), les prélèvements illégaux de Mérous géants, les filets dérivants et filets fantômes, le manque de connaissances sur les habitats rocheux dans la réserve et en Guyane, et enfin, le manque de gestion sur le Mérou géant en Guyane.

CS8. Suivi de la population de Mérou géant

Aucune action scientifique sur le Mérou géant n'a été portée par la réserve en 2024, mais les réflexions se poursuivent sur le montage d'un nouveau projet du gestionnaire qui permettrait de caractériser les déplacements à petite et grande échelle de l'espèce ainsi que d'évaluer l'impact de la pêche *No Kill*. Un groupe de travail a été constitué pour définir précisément le programme à mettre en place. En effet, à la suite du projet Life BIODIV'OM, les acteurs mobilisés au cours des ateliers de concertation ont montré leur volonté de poursuivre les efforts pour améliorer les connaissances sur l'espèce (gestionnaires, DGTM, Ifremer, CRPMEM, partenaires extérieurs, etc.).

Des captures de larves et post-larves sont aussi effectuées par l'Ifremer dont l'échantillonnage a été renforcé par le GEPOG en 2024.

La réserve a également réalisé en collaboration avec l'OFB une mission de contrôle des pêcheurs de loisir au retour des Battures du Connétable. Aucune infraction n'a été relevée lors de ce contrôle et les liens entre l'OFB et la réserve ont été renforcés.

CS9. Suivi de la population des Tortues vertes juvéniles



Figure 16 : Photo-identification d'une juvénile de Tortue verte aux abords de l'île du Grand-Connétable

La réserve a développé en 2019 un protocole de suivi par photo-identification des jeunes Tortues vertes pour estimer un effectif moyen et mettre en évidence des variations ainsi que des tendances démographiques aux abords de l'île du Grand-Connétable. Ce suivi, non intrusif pour l'espèce, permet d'identifier les individus grâce à des critères d'identification situés sur la tête (nombre d'écailles, couleurs, cicatrices, dépigmentation).

En 2023, 12 sessions de photo-identification ont été réalisées depuis quatre secteurs de l'île du Grand-Connétable (de janvier à décembre). Chaque session dure deux heures (30 minutes par secteur). Les données de 2024 et des années précédentes sont en cours d'analyse dans le cadre d'un stage de fin d'étude en 2025 et les résultats seront publiés dans un rapport disponible sur le site Internet de la réserve.



CS10. Suivi de la qualité des eaux

La directive européenne du 23 octobre 2000 définit un cadre pour la gestion et la protection des eaux par grand bassin hydrographique. Elle fixe comme objectif général l'atteinte d'un bon état écologique et chimique des masses d'eau souterraines et de surface, ces dernières incluant les eaux côtières et de transition (estuaires en particulier). En Guyane, le programme de surveillance a débuté en 2013 sous maîtrise d'ouvrage de la DGTM, puis de l'Office de l'eau depuis 2014. Dans le cadre de cette Directive Cadre Eau (DCE), la réserve a géré deux stations de prélèvements au niveau de l'île du Grand-Connétable et de l'Îlet Le Père.

Depuis septembre 2022, la réserve n'est plus impliquée dans ce suivi pour des raisons d'organisation et de logistique, mais également par manque de retour des résultats. Le suivi de la qualité des eaux de la réserve devra être intégré dans un projet incluant des protocoles et du matériel adaptés au contexte.

CS11. Suivi du benthos des habitats rocheux

Aucune action n'a été menée sur le benthos en 2024. La transmission des résultats et du rapport par le CNRS concernant la session de plongée au Connétable organisée en novembre 2021 est toujours en attente. Cette mission avait permis de collecter des photos et vidéos des organismes marins, principalement des Cnidaires et des Spongiaires.

- *Opérations de gestion*

SP2. Surveillance passive de la réserve

SP3. Réaliser des patrouilles de surveillance dans la réserve

MS5. Favoriser la présence des moyens de l'AEM/ULAM dans la réserve

MS6. Favoriser le signalement des filets dérivants et fantômes dans la réserve

EI/SP2. Retirer les filets existants et développer les techniques de retrait des filets

En 2024 ce sont 21 procédures (comme en 2023) qui ont été rédigées par les deux agents commissionnés et assermentés de la réserve naturelle. Cependant les tendances se sont inversées :

- Cinq procès-verbaux ont été dressés à l'encontre de pêcheurs professionnels, quatre pour action de pêche (« Pêche non autorisée dans une réserve naturelle » au titre du Code de l'environnement et pour « Pêche maritime dans une zone interdite » au titre du Code rural et de la pêche maritime) et un pour mouillage dans le périmètre de la réserve naturelle. Soit trois fois moins de constations d'infractions qu'en 2023 (six en 2022).

- Deux procès-verbaux contre X ont été dressés pour action de pêche dans le périmètre de la réserve naturelle concernant deux navires INN vraisemblablement d'origine brésilienne. En 2023, aucun navire d'origine étrangère n'avait été observé lors de nos missions de terrains.

- Quatorze procès-verbaux dressés contre X concernent des filets « fantômes » retrouvés accrochés aux roches des îles de la réserve naturelle ou dérivant dans le périmètre de celle-ci, contre seulement six dressés en 2023 soit une augmentation de plus de 130 %.

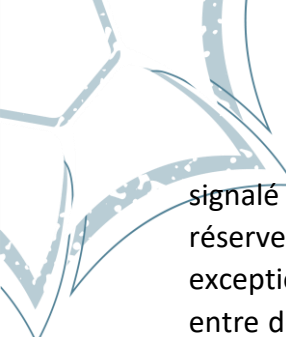
Les dégâts occasionnés par les filets fantômes et abandonnés sur la faune marine sont non négligeables d'un point de vue des captures inutiles en plus de la pollution long terme qu'ils produisent. Dans le tableau ci-dessous, la faune morte comptabilisée dans les filets en 2024 :

Espèce	Morts	Relâchés vivants
Tortue verte	3	1
Machoiran jaune	3	1
Machoiran sp	9	0
Mérou géant	4	1
Acoupa blanc	2	1
Acoupa rouge	20	0
Portugaises	2	0
Croupia roche	1	0
Raie long-nez	7	1
Coco	1	0
Tarpon	1	0
Poisson sp	2	0
TOTAL	55	5

Parmi ces individus, une quarantaine de poissons ont été retrouvés morts dans un seul filet posé illégalement dans la réserve par une embarcation brésilienne le 12/09/2024 puis abandonné. Des dizaines de restes de poissons en décomposition non identifiables lors du retrait des filets ne sont pas comptés.

Récapitulatif des infractions relevées en 2024 :

Date des faits	Infraction	Nationalité	Commentaire
30/01/2024	Filet dérivant	?	Grand-Connétable, pointe sud. Captures : RAS.
30/01/2024	Filet dérivant	?	Grand-Connétable, pointe nord-ouest. Captures : 6 Machoirans sp. et 1 Tortue verte morts
12/03/2024	Pêche	FR	En pêche à l'est de l'île du Grand-Connétable
18/04/2024	Filet dérivant	?	Petit-Connétable, façade ouest. Captures : RAS
18/04/2024	Filet dérivant	?	Petit-Connétable, façades ouest, sud et est. Captures : 1 Mérou géant et 1 Machoiran sp. morts
18/04/2024	Pêche	FR	Remonte son filet dans le périmètre de la réserve naturelle
09/08/2024	Filet dérivant	?	Petit-Connétable, façades ouest et sud. Captures : 1 Tarpon argenté, 4 Acoupas rouges, 1 Machoiran sp., 1 Coco et 1 Mérou géant morts
09/08/2024	Filet dérivant	?	Petit-Connétable, façade sud. Captures : RAS
22/08/2024	Filet dérivant	?	Petit-Connétable, façades sud et est. Captures RAS
29/08/2024	Filet dérivant	?	Petit-Connétable, façades sud et est. Captures : 2 Portugaises et 1 poisson sp. morts
04/09/2024	Filet dérivant	?	Petit-Connétable, façades ouest et sud. Captures : 2 Tortues vertes mortes
04/09/2024	Pêche	BR	Navire INN en pêche au sud-ouest du Petit-Connétable
10/09/2024	Filet dérivant	?	Petit-Connétable, façade ouest. Captures : 1 Tortue verte relâchée vivante
10/09/2024	Pêche	FR	En pêche au sud-ouest de l'île du Grand-Connétable et fini de relever son filet à l'est du Petit-Connétable
12/09/2024	Pêche	FR	En pêche au sud-ouest de l'île du Grand-Connétable
12/09/2024	Pêche	BR	En pêche entre le Grand et le Petit-Connétable. Son filet dérive et se prend dans les roches du Grand-Connétable. Abandonne plus de la moitié de son filet coincé dans les roches. Au total 39 poissons morts seront retrouvés lors du retrait du filet.
18/09/2024	Filet dérivant	?	Petit-Connétable, pointe sud-ouest, façades sud et est. Captures : 1 Mérou géant mort et 1 Mérou géant relâché vivant
24/09/2024	Filet dérivant	?	Petit-Connétable, façades ouest et sud (2 filets). Captures : 1 Mérou géant, 1 Croupia roche et 1 poisson sp. morts
07/10/2024	Filet dérivant	?	Petit-Connétable, façade sud. Captures : RAS
19/11/2024	Filet dérivant	?	Amas de filet à 1 km au nord du Petit-Connétable. Captures : 1 Raie long-nez et 1 Acoupa balance relâchés vivants. 7 Raies long-nez et 1 Acoupa blanc morts
10/12/2024	Mouillage	FR	



Fin juillet, à la suite d'entretiens réalisés auprès de pêcheurs, le CRPMEM nous a signalé que des pêcheurs illégaux traversaient la frontière pour venir pêcher de nuit dans la réserve naturelle et inciteraient d'autres pêcheurs à faire de même compte-tenu du nombre exceptionnel de prises d'Acoupa. Cette information s'est révélée malheureusement exacte car entre début août et début octobre nous avons comptabilisé 8 filets « fantômes » (sur 14 au total dans l'année) pris dans les roches des îles de la réserve naturelle. A cela s'ajoute également l'abandon d'une partie de filet de pêche par l'équipage d'un navire de pêche INN. Nous avons contacté les autorités de contrôle pour déterminer s'il serait envisageable de réaliser des opérations de contrôles conjointes et déterminer sous quels formats, cependant il n'a pas été possible de concrétiser ces actions en 2024. Nous espérons trouver des solutions en 2025 pour limiter ces infractions et nous organiser pour avoir la capacité d'intervenir à cette période que nous savons maintenant sensible.

En dehors du périmètre de la réserve naturelle, nous sommes amenés à intervenir sur des filets dérivants autour des îlets de Rémire ou sur le trajet en direction de la réserve naturelle. Ceux-ci ont été renseignés dans l'application OBSenMER Guyane et ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la DGTM via le document : « Déclaration de découverte d'épave engin de pêche abandonné non marqué ».

Quatre navires de pêche INN ont été observés par l'équipe sur le trajet menant à la réserve naturelle. Ces observations sont systématiquement transmises aussi rapidement que possible (via téléphone satellite) à l'AEM avec le maximum d'informations possible (coordonnées géographiques, en action de pêche, en route, nombre de personnes à bord, couleur de la coque, etc.).

MS7. Appuyer la mise en place d'une gestion concertée et durable du Mérou géant en Guyane : le projet Life BIODIV'OM

Les actions en faveur de la conservation du Mérou géant en Guyane sont listées dans la partie « CS8. Suivi de la population de Mérou géant ». Le bateau de la réserve et ses capitaines restent néanmoins régulièrement mis à disposition des agents de police de l'environnement de l'OFB pour réaliser des contrôles de pêche de loisir à l'embouchure du Mahury pour les bateaux revenant des battures du Connétable. Une convention cadre est en cours d'écriture afin d'officialiser ce partenariat.

Enjeu 3 : L'habitat pélagique sur fond meuble



Figure 17 : Survol aérien au large de la Guyane

L'analyse des responsabilités de la réserve concernant le domaine marin fait ressortir un enjeu assez fort pour l'habitat pélagique sur fond meuble. Bien qu'il ne soit pas original ou rare en Guyane, il est l'habitat de nombreuses espèces à forts enjeux de conservation. Malgré des connaissances très limitées, nous pouvons mettre en avant à minima :

- Une zone de nourrissage pour les vertébrés marins, en particulier les oiseaux marins nichant dans la réserve et les mammifères marins ;
- Une importance locale pour une espèce régionalement en danger : le Dauphin de Guyane ;
- Une zone de développement pour l'ichtyofaune, en particulier pour des espèces d'intérêt halieutique.

L'objectif à long terme pour la réserve est de conserver l'habitat pélagique sur fond meuble dans un bon état de conservation et de garantir son rôle fonctionnel.

Les principaux facteurs d'influence à gérer sont la pêche INN, la gestion intégrée de la pêche côtière guyanaise et enfin le manque de connaissances sur cet habitat. Ces actions de gestion sont réalisées en même temps que celles concernant l'habitat marin rocheux.

- *Opérations de suivi*

CS10. Suivi de la qualité des eaux

Cette action est commune avec l'enjeu « Habitats marins rocheux » (voir chapitre CS10 précédent).

CS12. Suivi de l'ichtyofaune au stade larvaire

Aucune action n'a été mise en œuvre dans la réserve en 2024 sur l'ichtyofaune au stade larvaire.

CS13. Suivi des oiseaux en alimentation

Afin d'identifier les proies ciblées par les sternes de la réserve, des photos sont prises lors des retours à la colonie. En 2024, aucune session n'a été réalisée. La base de données comprend désormais 288 identifications de proies pour la Sterne royale et 359 pour la Sterne de Cayenne.

CS14. Suivi de la population de Dauphin de Guyane

Les actions sur le Dauphin de Guyane sont réalisées dans une emprise bien plus étendue que celle de la réserve. Les suivis sont donc présentés dans le paragraphe de l'action PR4.

- *Opérations de gestion*

PR4. Accompagner et favoriser les projets de suivi et de recherche sur les habitats pélagiques en Guyane et les espèces associées



Figure 18 : Dauphins de Guyane observés dans le secteur des Ilets de Rémire

Suivi par photo-identification du Dauphin de Guyane

La photo-identification est une technique de capture-marquage-recapture qui consiste à identifier, à partir de photos, les marques présentes sur le corps des dauphins, notamment sur les nageoires dorsales. Ces marques, uniques chez les individus, se présentent sous la forme d'encoches, griffures, cicatrices laissées lors des interactions sociales (jeux, rivalités, reproduction) ou par des accidents ou prédateurs. Les animaux peuvent aussi présenter des dépigmentations de la peau dues à des champignons par exemple. Ces marques, mêmes si elles peuvent évoluer au cours du temps, permettent d'identifier les individus et de les reconnaître d'une année sur l'autre. Le suivi par photo-identification du Dauphin de Guyane a débuté en 2014 de manière opportuniste puis s'est structuré avec le programme COAST à partir de 2016 afin de définir un protocole qui répond aux objectifs fixés (abondance, fidélité, relations sociales). En 2018, un protocole a été validé qui prévoit 16 missions annuelles réparties en quatre campagnes par trimestre. Les sorties sont réalisées sur une période de 15 jours. Le secteur d'étude correspond aux eaux côtières et estuariennes de Cayenne (Mahury, Ilets de Rémire, côte rocheuse de Cayenne). En raison de travaux maritimes pour la construction du nouveau pont du Larivot, la zone d'étude a été étendue à l'estuaire de la Rivière de Cayenne en 2023 et continue d'être suivie en 2024.

En 2024, 16 sorties ont été réalisées et 3 ont été annulées en raison de la météo. Le catalogue de photo-identification compte actuellement 472 dauphins, mais une partie des données de 2024 est toujours en cours de traitement. Le traitement des photos est réalisé sur le logiciel OBSenMER et avec l'aide de bénévoles qui participent à l'identification des individus via le module « Photo-id pour tous ». En 2024, le suivi a été financé par la DGTM dans le cadre des études environnementales liées à la construction du nouveau pont du Larivot. L'ensemble des actions de suivi sur le Dauphin de Guyane menées par le GEPOG a été intégré à ces études financées jusqu'en 2027. Un rapport présentant l'effort et les résultats sera prochainement disponible et mis en ligne sur le site internet de la réserve.

Suivi par acoustique du Dauphin de Guyane

Le suivi par acoustique est une méthode non intrusive et complémentaire des observations visuelles. L'acoustique passive enregistre les bruits émis dans l'environnement marin et permet d'identifier les sources des signaux acoustiques en fonction de leurs caractéristiques fréquentielles, leur forme ou encore la durée des signaux émis. Cette méthode permet d'indiquer la présence ou non des animaux dans un périmètre donné, de mieux comprendre leur rythme (activités diurnes/nycthémérales), d'identifier la nature des sons produits, leur intensité, les formes de signal, mais aussi d'identifier les fonctions associées à ces sons. L'acoustique permet aussi de répondre aux variabilités saisonnières de l'espèce et de déterminer si les animaux semblent absents à une période donnée (saison des pluies notamment où les sorties en mer sont difficiles).

Depuis 2021, un protocole de suivi des populations de Dauphins de Guyane par acoustique a été validé en collaboration avec l'Université de Toulon et est mis en place sur trois stations : chenal du fleuve Mahury, estuaire de la Rivière de Cayenne, Réserve Naturelle du Grand-Connétable. La station de la réserve n'a pas été renouvelée en raison de la perte du matériel due aux forts courants dans la zone.

Les hydrophones sont des modèles Jason HighBlue fournis par l'Université de Toulon. Ils possèdent une autonomie d'environ deux mois, ce qui nécessite l'organisation de missions de maintenance régulières afin de changer les piles et insérer une nouvelle carte de stockage des données. Pour ces missions, ainsi que pour l'installation des stations, un partenariat a été mis en place avec des plongeurs bénévoles. En 2024, 3 missions ont été effectuées et 100 heures d'enregistrement ont été recueillies, soit 40 heures de plus qu'en 2023. Ces données sont en cours d'analyse avec l'aide de l'Université de Toulon.



Figure 19 : Hydrophone Jason HighBlue utilisé en suivi acoustique des Dauphins de Guyane

Un rapport intermédiaire sur le développement d'une reconnaissance automatique des vocalises a été réalisé dans le cadre des études environnementales du pont du Larivot. Les résultats sur la présence/absence des dauphins feront l'objet d'un deuxième rapport qui sera disponible en 2025. Par ailleurs, ces études prévoyaient aussi le déploiement d'une nouvelle station d'enregistrement à proximité des Ilets de Rémire en 2024. En raison des contraintes techniques et administratives, la mise en place de cette station a été reportée à 2025. Une analyse des signaux émis en fonction des comportements (alimentation, socialisation, reproduction etc.) est en cours de réalisation par le bureau d'études Aquasearch.

Facteur clé de réussite 1 : Protection et valorisation du milieu marin en Guyane

La population locale est beaucoup plus informée et sensibilisée aux thématiques terrestres, particulièrement forestières, que sur la biodiversité marine. Les enjeux marins se cantonnent encore bien trop souvent dans l'inconscience collective à la découverte des tortues marines en période de ponte ou à la beauté des oiseaux du littoral (Ibis rouge par exemple). Ce déséquilibre se retrouve également dans le nombre d'acteurs associatifs ou scientifiques traitant des questions marines au regard de celles traitant des questions terrestres.

Bien que ce déséquilibre tende à se réduire avec la mise en lumière de nouvelles thématiques (Dauphin de Guyane, oiseaux marins, récifs de l'Amazonie, etc.), il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour une meilleure protection et valorisation du milieu marin en Guyane. La réserve déploie donc ses efforts pour informer et sensibiliser la population à la diversité des espèces marines et leurs enjeux.

Ainsi, pour ce facteur clé de réussite, l'objectif à long terme pour la réserve est d'être un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane.

PA3. Développer une aire marine éducative sur l'île de Cayenne



Figure 20 : Travail de restitution de l'année 2023/2024 au Collège Nonnon

Une Aire Marine Éducative (AME) est un espace naturel du littoral géré de manière participative par des élèves de cycle 3. L'équipe de la réserve accompagne deux AME sur la commune de Cayenne.

Collège NONNON - année scolaire 2023/2024

L'AME du collège Nonnon est située sur la pointe des Amandiers. C'est une classe de 6^{ème} du professeur Mickaël Marmot, SVT, qui poursuit le projet depuis 2019.

Pour cette 5^{ème} année d'AME, les élèves ont choisi de travailler sur les insectes ainsi que les oiseaux. Au total, il y a eu sept interventions pendant cette année scolaire.

Matthieu Barthas, Professeur de SVT au collège Holder, avait sollicité le GEPOG pour la création d'une aire éducative à proximité de son établissement. Le projet a donc été lancé fin 2022 avec une classe de 6^{ème}, pour la seconde année.

Cette année, les élèves ont travaillé sur la thématique de la mangrove à proximité de l'IRD avec notamment l'intervention de Koté Forêt. Une maquette a été créée à la fin de l'année. Neuf interventions ont eu lieu en 2023/2024.

Malgré la motivation des enseignants, plusieurs difficultés sont rencontrées dans le fonctionnement des AME : distance entre l'AME et l'établissement, emplois du temps complexe, manque de soutien des directions des établissements, lourdeurs administratives, etc.

PA4. Créer ou mobiliser des outils et des animations pédagogiques

Un beau projet inter-réserve ! Les animateurs des 7 réserves naturelles de Guyane menés par le CEN Guyane ont travaillé pour la création de 5 nouveaux outils pédagogiques. Ces outils ont été financés grâce à un marché public lancé par le DGTM.

Parmi ces outils :

- 3 Kamishibai en bois avec 4 contes,
- 5 jeux de cartes 4 en 1 (devinettes, devine-têtes, mistigri, et memory),
- 7 jeux "doublons" inspiré du fameux *Dobble*,
- 6 jeux d'enquêtes Guyan'Investigation inspiré du jeu de société *Micro-Macro Crime City*,
- Renouvellement complet de l'exposition de kakémonos sur les réserves naturelles de Guyane,
- 1 banque de 50 images des espèces animales emblématiques de Guyane.

Ces nouveaux outils seront testés auprès des scolaires et du grand public dès le premier trimestre 2025.



Figure 21 : Les nouveaux outils créés en 2024

PA5. Organiser ou participer à des manifestations sur le territoire

Fête de la Nature

La Fête de la Nature a été organisée du 22 au 26 mai 2024. La réserve était présente sur trois événements :

- L'échappée Game « Le Labo du Dr Mérou » ;
- Le Village des Espaces Naturels aux Salines de Montjoly avec le CEN et les gestionnaires d'espaces protégés du territoire.
- Un point fixe à Kourou pour observer les oiseaux du littoral.

Ces événements ont touché près de 170 personnes.



Figure 22 : Ateliers lors de la Fête de la Nature 2024

Fête de la Science

La Fête de la Science a eu lieu du 4 au 14 Octobre 2024. Le thème était “Océans de savoirs”, la réserve a proposé plusieurs événements :

- Sortie aux îles du Salut avec les élèves de CE2 d'Aurélié Galves de l'école COMPAS de Kourou. Une magnifique journée entre patrimoines historique et naturel. Cette sortie a été complétée par deux interventions en classe. Le projet a été possible grâce au soutien de la Canopée des Sciences.
- Quartier en fête: 2 demi-journées au sein d'un village scientifique. 42 élèves le vendredi et plus de 100 personnes le samedi ont participé aux ateliers et jeux proposés sur le stand du GEPOG.
- Escape game « Le Labo du Dr Mérou » à guichet fermé ! Le jeu a été proposé aux familles en liste d'attente depuis la fête de la nature au mois de mai : preuve de son succès !



Figure 23: L'école Compas aux îles du Salut à l'occasion de la fête de la Science

Comme l'année précédente, des stickers ont été créés avec le CEN et distribués sur les stands des structures gestionnaires. Cette année, les animaux marins étaient à l'honneur !



Figure 24 : Stickers “les super-héros des espaces naturels”

Autres évènements

Plusieurs animations Grand Public ont eu lieu tout au long de l'année. Le format des matinées “jeu” pendant les vacances fonctionne bien à travers des partenariats avec les associations Tangram à Cayenne ou le Cedefog à Kourou. Une soirée sur les oiseaux de la réserve a permis de présenter à 17 personnes le projet “Plateforme” de la RNGC.

PA6. Organiser ou participer à des sorties nature

Permettre la découverte du milieu marin est un des objectifs principaux de la Réserve. L'île étant difficilement accessible, ce travail de sensibilisation se fait principalement ex-situ.

En 2024, 14 classes, de la grande section à l'université, ont bénéficié de 20 interventions scolaires, soit 440 enfants. En lissant sur l'année scolaire, une classe bénéficie d'une ou deux séances en classe suivi d'une sortie en extérieur (plage, littoral, mangrove, île du Salut).

En 2024, entre autres :

- Deux sorties scolaires aux îles du Salut, en partenariat avec OSL.
- Une intervention auprès des élèves du DUT de Carrières Sociales sur la thématique “enjeux écologiques et des méthodes d'éducation à l'environnement” en partenariat avec le Graine Guyane
- Une journée des métiers au Collège de Macouria auprès de 121 élèves



Figure 25 : Interventions scolaires

PA7. Favoriser les sciences participatives

Plateforme OBSenMER

La plateforme OBSenMER, application et site Internet, est un outil de sciences participatives dédié à la connaissance et à la préservation du milieu marin qui s'applique en France hexagonale et en outre-mer. Elle a été développée par le Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin, un partenaire technique privilégié du GEPOG.



OBSenMER compte près de 250 contributeurs dont des prestataires touristiques, professionnels de la pêche, scientifiques qui enrichissent régulièrement la plateforme. En 2024, 209 observations ont été téléversées par nos équipes ainsi que la communauté sur la plateforme.

OBSenMER dispose d'un module de photo-identification accessible au grand public. Ainsi, des personnes volontaires peuvent participer au traitement des photos ce qui facilite le travail de l'équipe.

CC1. Créer et diffuser des outils de vulgarisation originaux et modernes

Un nouveau format de publication Facebook a été testé au cours de 2024. "Une journée Une minute" résume en images et en musique les missions de terrain. Deux épisodes ont été réalisés. Ce format sous forme de "Reels" sera reconduit en 2025.

CC2. Communiquer sur les actions de la réserve

Diffusion via les réseaux sociaux

La réserve possède une page Facebook (@RNGrandConnetable) qui lui permet de communiquer sur ses actions et relayer des informations ou événements en lien avec ses activités. Au 31 décembre 2024, la page comptait 3 419 abonnés, soit 140 de plus que l'année précédente. Au total, 78 publications ont été postées ou repartagées permettant de relayer des articles du site Internet, des informations sur des missions ou encore sur les espèces. Le post du 24 juin 2024 a touché 28 415 personnes, un record. Les publications sont également repartagées sur la page du GEPOG (@GepogOiseauxGuyane) pour plus de visibilité.

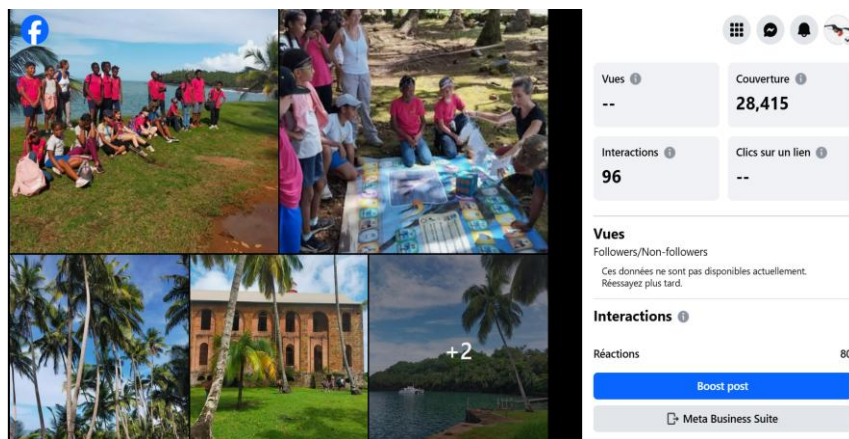


Figure 26 : Capture d'écran de la page Facebook du GEPOG

Newsletters et site internet

Tous les mois un article est rédigé pour la newsletter du GEPOG. Cette lettre d'info est envoyée aux adhérents et partenaires du GEPOG et permet de communiquer sur l'actualité et les missions.

Plusieurs articles ont également été rédigés pour les lettres d'informations du Graine Guyane, du CEN Guyane ainsi que Toti Time (PNA Tortues marines). En 2024, de nombreuses pages du site internet ont été mises à jour ; textes et photos. Quatre actualités ont été publiées.

Presse

Un article sur les aires marines protégées de la zone Caraïbe/Guyane et en partie consacré à la Réserve est paru dans le magazine en ligne EWAG. Cet article aborde le rôle des aires protégées et leurs différents modes de gestion face aux enjeux actuels. Il est disponible [ici](#).



Figure 27 : Article dans EWAG

PA8. Encadrer et accompagner les opérateurs touristiques qui exercent dans la réserve

La société Tropic Alizés est désormais la seule autorisée à intégrer la réserve dans ses activités. Cette autorisation comporte la navigation jusqu'à une distance de 50 m des deux îles. Elle vise à l'observation des oiseaux marins, et repose sur une sensibilisation des touristes à ce patrimoine naturel particulier et sensible.



Tropic Alizés s’engage à verser une redevance fixée à 3,271 % du prix TTC du billet aller-retour dans la limite du plafond de 1,71 € par passager. Cette redevance est directement versée par l’opérateur à la réserve une fois par an au plus tard le 31 janvier de l’année N+1, accompagnée d’un bilan des sorties réalisées. Les montants versés permettront entre autres la création de supports pédagogiques qui pourront être mis à disposition des clients. Tropic Alizés est également signataire de la charte de bonnes pratiques de la réserve.

Malgré plusieurs sollicitations de notre part, et pour des raisons indépendantes de leur volonté, Tropic Alizés n’a pas pu organiser de visites au Connétable cette année.

PA9. Dialoguer avec les opérateurs touristiques qui exercent en mer en Guyane et les sensibiliser

Lors des diverses sorties en mer réalisées en 2024 avec des prestataires nautiques, les professionnels sont systématiquement sensibilisés aux bonnes pratiques de navigation, aux connaissances des espèces marines guyanaises ainsi qu’au travail effectué par l’association gestionnaire sur le territoire.

PA10. Dialoguer avec les usagers de la mer en Guyane (activités nautiques de loisir, pêche plaisance, etc.) et les sensibiliser

Plusieurs opérateurs touristiques et usagers de la mer utilisent désormais la plateforme OBSenMER afin de faire remonter leurs observations, principalement dans les secteurs de Cayenne et Kourou. Whatsapp est également un outil très utilisé. De nombreuses fiches espèces ont été rédigées et sont disponibles en ligne.

MS9. Participer aux réunions et commissions traitant du milieu marin

MS10. Participer aux réseaux scientifiques et techniques traitant du milieu marin

Réseau des Echouages de Guyane et séminaire RNE

La réserve est membre du Réseau des Echouages de Guyane (REG) et intervient régulièrement sur les tortues et mammifères marins morts ou en détresse. En 2024, 1 Tortue verte a été trouvée enchevêtrée dans les roches du petit Connétable. Une tortue morte à la dérive ainsi que 3 tortues mortes dans des filets fantômes ont également été recensées par l’équipe à proximité ou au sein de la réserve. Le bilan des échouages 2024 sera présenté en mars 2025 aux membres du REG. Le rapport sera ensuite disponible sur demande. Le GEPOG était coordinateur du REG sur la période 2020-2023.

Plan National d’Action en faveur des Tortues Marines

La réserve contribue au Plan National d’Actions en faveur des Tortues Marines de Guyane. Les agents participent aux différents groupes de travail, qui traitent des actions scientifiques, pédagogiques et des menaces. Plusieurs rencontres sont organisées chaque année dont le comité de pilotage. La réserve est aussi représentée au sein du comité scientifique.

Plan National d'Actions en faveur de la conservation du Dauphin de Guyane

Les Plans Nationaux d'Actions (PNA) sont des outils stratégiques et opérationnels qui visent assurer à moyen ou long terme la conservation d'espèces de faune ou de flore



Figure 28 : Atelier de travail multi-acteurs organisé en 2023 pour définir la stratégie du PNA Sotalie

menacées ou à enjeux, ou le rétablissement de celles-ci dans un état de conservation favorable. Ils se composent de trois phases successives : le diagnostic de l'espèce (c'est-à-dire l'état des lieux des connaissances), puis la rédaction du PNA et enfin sa mise en œuvre. Fin 2021, le PNA en faveur de la conservation du Dauphin de Guyane a ainsi été officiellement lancé sur le territoire. Le GEPOG a été retenu pour la mise en œuvre des phases 1 et 2 qui se sont déroulées successivement en 2022, 2023 et 2024. La rédaction du PNA se terminera au premier semestre 2025 en concertation avec l'ensemble des acteurs contribuant à la conservation des tortues marines de Guyane.

Conférences

Dans le cadre de la Convention de Carthagène pour la protection et le développement du milieu marin dans la région des Caraïbes, le protocole SPAW est consacré à la protection des "aires spécialement protégées et de la vie sauvage". L'un des objectifs du protocole est donc d'"identifier les zones particulièrement importantes pour la région des Caraïbes" et de les intégrer dans un réseau dédié à la recherche scientifique et à la coopération régionale. L'inscription des aires protégées au protocole SPAW est régie par des lignes directrices et a conduit les parties à reconnaître jusqu'à 37 aires protégées qui ont été inscrites au protocole SPAW depuis 2012.

Comme recommandé lors de la Conférence des Parties de SPAW, le Centre d'Activités Régionales de SPAW (CAR SPAW) mène un effort régional pour créer un réseau de gestionnaires des 37 aires protégées répertoriées par SPAW.

Après une première réunion de lancement tenue en octobre 2023 et plusieurs webinaires techniques organisés en 2024, le CAR SPAW a réuni les gestionnaires du réseau SPAW pour la deuxième réunion en personne fin de l'année 2024.

L'objectif du congrès était centré sur l'élaboration de la feuille de route du réseau sur les 5 à 10 prochaines années selon les besoins des membres. Le plan retenu à court, moyen et long terme est présenté ci-dessous :

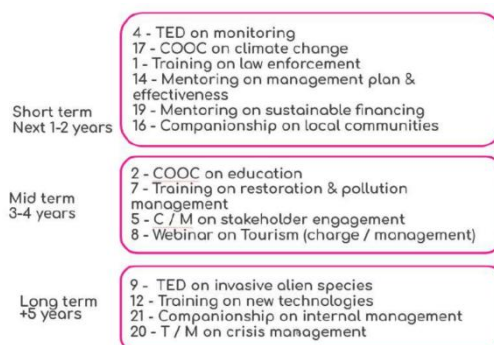


Figure 29 : Feuille de route du réseau CAR SPAW coconstruite entre les différentes AMP de l'écorégion du Grand Caraïbe.

La participation à ce congrès a révélé les similitudes de problématiques que l'on retrouve dans notre région, renforcé le lien entre les différentes AMP et éclairé sur les autres réseaux existants dans la région dont la réserve de l'île du Grand Connétable pourra bénéficier dans le futur. De nombreux partenariats internationaux futurs ont émergé lors des groupes de travail et nous espérons pouvoir les concrétiser dans un avenir proche.



Figure 30 : Fin du congrès avec tous les représentants des aires protégées présentes dont les réserves des marais de Kaw-Roura et de l'Amana

Facteur clé de réussite 2 : Bon fonctionnement de la réserve naturelle

Ce facteur clé est transversal et impacte l'ensemble des opérations réalisées dans le plan de gestion. Il permet d'assurer toutes les tâches administratives inhérentes à la gestion de la structure, de la gestion des salariés aux recherches de financement et à l'évaluation du plan de gestion.

L'objectif à long terme est donc de garantir un fonctionnement optimal de la réserve.

MS15. Recruter, former et assurer la gestion quotidienne du personnel et des stagiaires

L'équipe permanente de la réserve se compose de cinq personnes dont les salaires sont couverts par la dotation et des projets.

Les agents ont la possibilité de suivre des formations en lien avec leurs activités professionnelles qui leur permettent de renforcer leurs connaissances et compétences. Parmi les formations suivies en 2024 :

- SST et sécurité en milieu isolé ;
- Gestion de projets ;
- Permis fluvial.

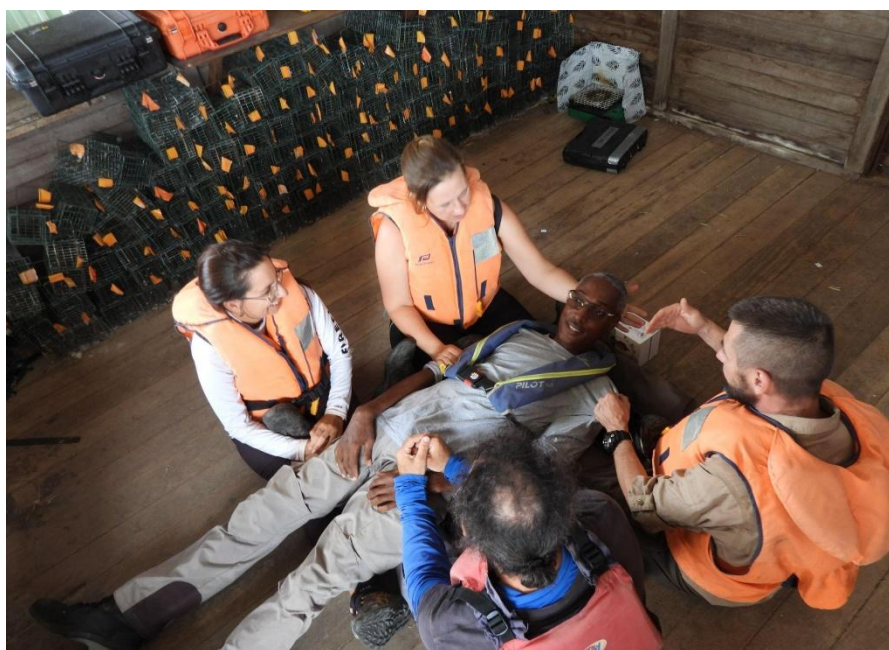


Figure 31 : Formation "SST - sécurité en milieu isolé"

MS23. Participer aux réunions des instances et réseaux

Réseau Réserves Naturelles de France

Du 3 au 6 avril, deux agents de la réserve se sont rendus à Seignosse pour participer au Congrès des réserves naturelles de France.

Le fil conducteur du congrès « 10 % la Nature prend sa part » s'appuie sur la Stratégie Nationale pour la Biodiversité dont l'objectif est de placer 10 % du territoire national en protection forte d'ici 2030.

Conférences, ateliers, forums, tables rondes et sorties sur le terrain ont rythmé ces quatre jours. La richesse des échanges et des rencontres renforce les liens entre les membres du réseau et notamment entre les acteurs des outre-mer, bien présents pour cette 42ème édition !



Figure 32 : La délégation guyanaise sur une plage landaise.

Labellisation Liste Verte

La Liste verte est un label international qui a pour objectif principal de valoriser les sites et les pratiques exemplaires afin de faire progresser la gestion de l'ensemble des aires protégées. Outil de connaissance développé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), elle promeut une approche positive de la conservation et permet notamment de faciliter la mutualisation d'expérience entre les aires protégées.

La RNN du Grand-Connétable a obtenu la labellisation Liste Verte en 2020, une évaluation à mi-parcours a été réalisée en 2024. Le travail de préparation du renouvellement à été initié fin 2024 avec l'élaboration d'un échéancier sur l'année 2025.

Labellisation SPAW

Le protocole SPAW (Specially Protected Areas and Wildlife) est l'un des trois protocoles de la Convention de Carthagène, relatif aux aires spécialement protégées et à la faune et la flore, qui identifie les aires particulièrement importantes pour la grande région Caraïbe. La RNN du Grand-Connétable a ratifié ce protocole en octobre 2012. En 2024, une actualisation des fiches d'informations des aires protégées a été réalisé.

Réseau des gestionnaires d'espaces protégés – CEN Guyane

Au début du mois de mars a eu lieu le Forum des Gestionnaires des Espaces Naturels organisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Guyane (CEN Guyane). Cet événement biennal réunit les acteurs des espaces naturels mais également ceux de l'environnement au sens large, de la culture, de la recherche, des collectivités, des services publics, des associations, des universités, etc.

La thématique 2024 concernait "Le Patrimoine culturel dans les espaces naturels de Guyane". Pendant 3 jours se sont succédés conférences, ateliers, visites et échanges techniques autour du patrimoine culturel dans les espaces naturels en Guyane.



Figure 33 : L'équipe de la Réserve lors du comptage annuel des Mouettes atricilles. Cristina Marquès Ferri.



Annexe 1 : Convention RNN GC/DEAAF/Institut Pasteur